

CONSEIL ACADEMIQUE

Désignation des représentants des doctorants du collège des écoles doctorales au Conseil Académique de Normandie Université – année 2023

LE PRESIDENT DE NORMANDIE UNIVERSITÉ

Vu les articles L.718-9 et D.719-1 à D.719-40 du code de l'éducation,

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements Normandie Université,

Vu l'arrêté d'organisation du 28 août 2023,

DECIDE

Article Unique : Est désignée représentante des doctorants du Collège des écoles doctorales au Conseil Académique de Normandie Université :

- **Carole COGNET**

Caen, le 22 septembre 2023

Le Président de Normandie Université,
Ronan CONGAR



ANNEXE

Nombre d'électeurs inscrits	51
Nombre de bulletins blancs et nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	19
Nombre de siège à pourvoir	2

Ont obtenu :

- Carole COGNET 19 voix

Pas d'observation particulière quant au déroulement du scrutin.